

PRÉSERVONS L'EAU !



page **6**

**LES GRANDS
PROJETS 2023**

page **9**

**SÉCHERESSE
TOUS CONCERNÉS**

page **10**

**NOUVELLE EXPO
AU MUSÉE**

page **15**

**ROULEZ
JEUNESSE !**



Finances

LES GRANDS PROJETS

Nouveau plan de circulation

Grands travaux

Nouveau festival de musique au château

SOMMAIRE

Interview du maire pages 6 et 7

03

édito

04

en images

06

finances

08

environnement

10

culture

13

agriculture

14

sport

16

solidarité

16

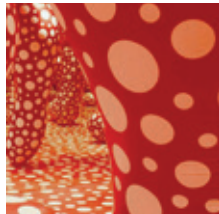
brèves

18

català

19

expression plurielle



Magazine Céret N°10

Mairie de Céret, 6 Boulevard Maréchal Joffre
66400 Céret - 04 68 87 00 00

Directeur de la publication : Michel Coste

Comité de rédaction : Brigitte Baranoff, Sophie Menahem, Maria Lacombe, Martí Vilà, Joël Mettay, Sébastien Leurquin, Pierre Christiany, José Angulo, Paul Mignon.

Rédaction : Joël Mettay, Pierre Christiany, Paul Mignon, Martí Vilà, Sébastien Leurquin.

Coordination : Pierre Christiany, Sébastien Leurquin

Crédits photos : Ville de Céret

Conception graphique : Géraldine Coudré (Dgigidesign)

Impression : Imprimerie du Néoulous - Céret

Imprimé sur papier PEFC ; veillant à la gestion durable des forêts et du respect environnemental.

Dépôt légal à parution

Le journal municipal est consultable en ligne sur le site de la ville : www.mairie-ceret.fr

Ce magazine aborde le sujet et y consacre même sa « Une ».

Nous traversons une sécheresse considérable, le tout dans un contexte de changement climatique profond, durable, qui bouleverse dès à présent nos existences et notre façon de vivre.

Par exemple, nous nous préparons à traverser la pire pénurie d'eau que nous n'ayons jamais connue. Heureusement que nous avons commencé à l'anticiper. Rappelez-vous l'incrédulité générale lorsque j'avais annoncé nos efforts pour supprimer l'arrosage dans les jardins publics d'ici 3 ans lors des vœux à la population le 6 janvier dernier.

La situation va nous obliger à le faire en un an. Nous sommes une des rares collectivités à avoir commencé à nous y préparer.

La situation exige des mesures drastiques : ce n'est pas de gaieté de cœur que nous nous sommes résignés à fermer les fontaines et les robinets dans les cimetières, à renoncer à arroser les stades et à fleurir la ville. Nous ne sommes pas sûrs non plus de pouvoir ouvrir la piscine cet été. La priorité est au maintien de l'activité économique, du lien social et de l'alimentation en eau potable.

L'eau potable est un service dont l'accès nous paraît évident. C'est en réalité un bien précieux qui est à économiser. Les économies d'eau sont l'affaire de toutes et tous. Elles sont l'affaire de chaque instant dans tous les usages.

La nécessaire sobriété pour réussir l'indispensable transition écologique est aussi énergétique. Même si cela représente un investissement lourd, nous avons pris de l'avance dans la transformation de l'éclairage public avec des ampoules Led beaucoup plus économes.

édito



L'extinction des lampadaires au cœur de la nuit décidée dès l'automne dernier contribue également à la réduction de la consommation et donc à une meilleure maîtrise des dépenses.

Le chantier de l'isolation de la mairie (combles et menuiseries) est en cours. Les études sont lancées pour d'autres bâtiments publics et pour réaliser de premiers aménagements dès cette année dans les écoles.

Le développement des mobilités douces et collectives est plus que jamais une priorité. Je ne peux que vous encourager à utiliser encore davantage le vélo ou la navette électrique qui dessert tous les quartiers.

Il y a peu de temps encore, beaucoup prétendaient que se préoccuper d'écologie était forcément punitif. Aujourd'hui, on voit que ce qui est punitif est de ne pas suffisamment prendre en compte les impératifs écologiques !

Il en va de notre possibilité à pouvoir continuer de vivre ici. Il faut agir à tous les niveaux. Les Etats et les grandes entreprises ont des responsabilités considérables à assumer. Les collectivités locales aussi. Les particuliers également. Prenons, chacun en ce qui nous concerne, les décisions et menons les actions nécessaires.

Il y a les mesures immédiates, voire d'urgence. Il y a aussi la réflexion plus globale et les décisions lourdes qu'il nous faut prendre dès à présent même si notre mode de vie en sera impacté. C'est en ce sens qu'un dossier a été déposé et retenu pour l'élaboration d'un schéma immobilier et énergétique dans le cadre d'un appel à projet de l'ADEME. Ces orientations à prendre nécessitent aussi votre assentiment. C'est pourquoi, l'information doit circuler, le débat doit avoir lieu, la concertation restera une priorité. Vous serez associés.

Les défis sont nombreux. A nous de les relever pour réussir la transition écologique.

Michel Coste



1- Correfoc Els diables del Riberal
sur les boulevards de Céret
Samedi 11 février 2023

2/3- 1^{re} édition du festival Céret Manga
le 18 mars 2023 à la salle de l'Union

4- Irrésistible à la salle de l'Union
Vendredi 7 avril 2023

5/6- Carnaval à Céret les 4,5 et 11 mars 2023

7/8- Programmation dévoilée pour
le nouveau festival "La cerise sur le château"
qui aura lieu les 11, 12 et 13 août 2023





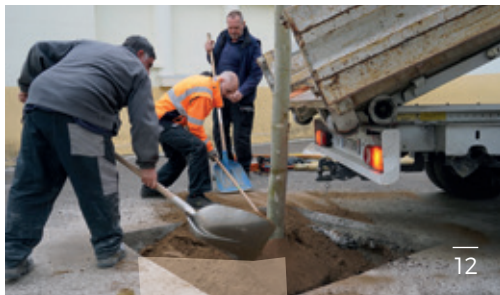
9/10- **Chasse aux œufs géante** au parc d'Aubiry
Samedi 8 avril

11- **Dénomination d'une venelle**
Amalia Vargas à Céret

12- **Plantation de platanes** dans la cour de l'école Miro

13- **Remise du label "Ensemble Arboré Remarquable"**
pour les platanes du centre de Céret
Samedi 25 Mars 2023

14/15- **Remplacement de l'éclairage du stade Fondecave**
par des **ampoules LED** :
Un pas de plus vers la sobriété énergétique



16/17- **Visite du maire, des élus et de techniciens**
d'une pépinière spécialisée dans les conditions difficiles
(sécheresse, sols pauvres...) Mercredi 8 février 2023

“Construire le Céret de demain”

Michel Coste | Interview

Le Maire, Michel Coste, se confie sur les avancées majeures de l'année 2023 : travaux, plan de circulation, finances, culture et festivités...

Tour d'horizon des choix politiques tournés en priorité vers la vie quotidienne.



Quels seront les grands projets de l'année ?

Nous arrivons à mi-mandat et les projets que nous avons lancés peu après notre élection arrivent à maturité. Cette année, on va donc entreprendre énormément de travaux. Tout d'abord avec la construction de la maison de retraite qui va démarrer avant l'été. On va aussi commencer le réaménagement de l'avenue Clemenceau, un projet réalisé en associant les riverains et les commerçants, et pour lequel le chantier devrait démarrer au dernier trimestre 2023.

On souhaite également avancer sur la reconfiguration du quartier de la gare, là aussi on souhaite associer les riverains, c'est-à-dire les habitants du quartier ouest. Il s'agit pour nous d'un projet essentiel dans le cadre de la mise en relation des quartiers des deux rives du Tech. L'objectif est de doter à terme la commune d'un deuxième centre de gravité, autour de ce quartier. Le but est d'y attirer des services et de l'activité. Une annexe de la mairie sera créée dans le bâtiment de la gare qui sera réhabilitée dans les années à venir.

On y proposera les services administratifs ainsi que des permanences de la police municipale et du CCAS.

Enfin, et c'est un projet très important porté par Brigitte Baranoff (1^{re} adjointe), on travaille au financement, avec le Département et la Région, pour l'achat et de l'aménagement d'un centre public de santé. Ce projet sera centré sur l'installation de trois médecins généralistes car le territoire en manque cruellement. On espère pouvoir le mener à bien avant la fin du mandat.

Durant vos vœux, en début d'année, vous aviez annoncé des avancées sur le plan de circulation... Où en est-on ?

On veut avancer très vite.

C'était une demande forte de la population, elle a été entendue. Un bureau d'études a été mandaté pour proposer différents scénarios avec l'objectif de développer la piétonnisation du centre-ville, de fluidifier le trafic en revoyant le sens de circulation de certains axes, de rouvrir ou pas l'avenue Clemenceau... Le plan retenu ne touchera évidemment pas que le centre-ville, il agira sur l'ensemble de la commune avec l'objectif d'améliorer les choses dès maintenant et en gardant à l'esprit le Céret de demain. Il inclura des accès au nouveau pont, à la future piscine intercommunale et sera pensé pour permettre le développement des mobilités douces, ou encore la sécurisation des abords du collège et du lycée.

METTRE EN PLACE UN NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

Pour atteindre cet objectif, nous souhaitons associer à ce projet l'ensemble des acteurs (riverains, commerçants) et ouvrir la concertation le plus largement possible avec, pourquoi pas, une votation citoyenne comme nous l'avons fait pour le projet de pont. C'est un choix important car le plan de circulation est crucial et structurant pour une collectivité et on sait que celui que nous avons actuellement à Céret est problématique et sujet à polémiques. Le but sera donc de mettre en place ce nouveau plan de circulation dès début 2024.



Le développement de la piétonnisation du centre-ville

On retrouve donc la volonté de centrer l'année sur le thème de la « vie quotidienne » ?

Exactement. C'est pourquoi on travaille également à la restructuration des services de la collectivité pour permettre d'assurer un service aux usagers encore plus performant. Et puis, qui dit quotidienneté, dit aussi propreté de la ville, donc on a équipé les services d'une nouvelle balayeuse. On peut déjà remarquer les effets positifs sur l'entretien des rues.

On va aussi faire des travaux de voirie car elle est dégradée dans de nombreux secteurs. En matière de transports, la navette électrique destinée à faciliter les trajets du quotidien connaît un réel succès puisque sa fréquentation a triplé l'année dernière. On veut donc renforcer et étendre ce service. Ainsi dès cet été la navette desservira le parc d'Aubiry. Enfin, nous allons engager un changement de paradigme sur le fleurissement de la ville avec le développement de jardins secs, sans eau. Dans le contexte de sécheresse que nous connaissons et que nous sommes amenés à revoir dans le futur, la mairie veut montrer qu'il est possible d'être vertueux dans ce domaine. Et qui dit jardin sec, ne dit pas jardin non fleuri, au contraire. Nos jardiniers vont porter ces projets qui seront visibles dans les mois à venir.

Quelles seront les grandes orientations budgétaires ?

Le montant des investissements dans le budget primitif (qui peut évoluer en fonction des aléas) est estimé à plus de 6 millions d'euros. C'est une augmentation de 2 millions d'euros et donc un effort considérable. Ce sont des investissements structurants et pérennes pour les 20 à 30 prochaines années. J'appelle cela des investissements productifs : par exemple le fait d'aménager une avenue, c'est l'inscrire dans un schéma d'attractivité et de développement économique. Le budget de fonctionnement est, lui, de 10 millions d'euros. C'est un budget contraint car il faut savoir que l'explosion des coûts liés à la crise de l'énergie est colossale.

Très concrètement, nos factures de gaz, d'électricité et de carburant ont bondi de 600.000€. Nous sommes passés de 400.000€ de factures d'énergie en 2021 à près d'un million d'euros.

L'an dernier, nous avons augmenté les impôts, non pas par plaisir -bien évidemment- mais pour accroître notre capacité d'autofinancement et d'investissement, et ce parce que nous avons hérité d'une dette dite « grise » estimée à près de 30 millions d'euros en raison des retards d'investissements de l'ancienne municipalité.

Cette année, les impôts n'augmenteront pas au-delà de la hausse des bases fiscales (fixées par l'Etat à 7,1% dans la loi de finances 2023), car nos concitoyens sont déjà suffisamment frappés par l'inflation. Nous ne souhaitons pas non plus altérer le bon fonctionnement du riche tissu associatif sportif et culturel qui foisonne à Céret, nous ne diminuerons donc pas les subventions.

Nous allons emprunter de façon réfléchie car nous sommes parvenus à assainir les finances de la Ville : en trois ans, nous avons réduit la dette et dégagé une capacité d'autofinancement.

Concernant la culture, elle reste toujours au cœur de votre projet pour Céret ?

Notre ambition culturelle est toujours aussi forte. La programmation culturelle est à la hauteur, malgré le budget contraint. On peut se féliciter du superbe succès du premier festival du manga, se réjouir aussi de l'ouverture du parc d'Aubiry avec des animations durant toute la

MAINTENIR LA RICHESSE CULTURELLE DE CÉRET

saison ; ou encore des jolis rendez-vous passés et à venir comme la fête de la Cerise, le festival La Moisson, la présence de Yann-Arthus Bertrand pour l'exposition « la Terre vue du ciel », les festivals de la Sardane, Coblissim et Jazz en Tech.

Enfin, on maintient le niveau de subventions et d'aides à différentes structures, comme le musée de la musique et le musée d'art moderne. À la fin de l'année, notre cinéma Ceretan fermera ses portes. Nous travaillons avec la région et des acteurs privés pour maintenir cette offre culturelle en cœur de ville.

On est pleinement engagés pour maintenir la richesse culturelle qui fait la force et l'attractivité de Céret. De plus, la culture est un levier économique majeur.

Un nouveau festival musical a d'ailleurs été annoncé...

Effectivement, en remplacement des "Déferlantes", nous allons organiser « La cerise sur le château », un festival fait par les gens du Vallespir, pour les gens du Vallespir et avec une volonté de s'ouvrir aux autres. Ce sera un festival à taille humaine, accessible financièrement (pass 3 jours à moins de 100€ et ticket soirée en dessous de 30€), qui respectera les festivaliers, le lieu, les acteurs économiques locaux et le territoire. On part avec l'idée de démarrer avec 5000 festivaliers puis de monter progressivement, dans les prochaines années, jusqu'à 20.000. La programmation sera diverse et touchera toutes les générations, avec des artistes comme Cali, Skip the use, Sean Paul, Balbino Medelin, Vaudou Game, Patrice et différents DJ... Le tout dans un esprit convivial et festif. Enfin, on tenait aussi à ce que ce soit un vrai festival éco-responsable et engagé pour le respect de l'environnement. Un aspect qui nous est cher dans l'ensemble de nos décisions.

Budget de fonctionnement

10 millions d'euros

Budget d'investissement

6 millions d'euros

Coût de la crise énergétique

600 000 euros d'augmentation

Transition énergétique

Guide pratique pour un logement plus écologique

Divers dispositifs d'aide et différents interlocuteurs existent pour renseigner, accompagner et rendre accessible la transition énergétique. Voici ce qu'il faut savoir pour gagner en sobriété.

RÉNOVATION THERMIQUE



France Rénov' le service public pour la rénovation de l'habitat

France Rénov' est le service public, gratuit et indépendant, qui permet d'informer, de conseiller et d'accompagner les particuliers qui souhaitent réaliser une rénovation énergétique de leur logement. Ce service public de proximité aide les particuliers propriétaires à concevoir le projet de rénovation adapté à leur situation, à mobiliser les aides financières auxquelles ils ont droit pour réduire leur reste à charge, et les oriente vers les professionnels compétents.

+ d'infos

france-renov.gouv.fr

LE SERVICE PUBLIC AIDE LES PARTICULIERS



Des aides existent pour l'installation de panneaux photovoltaïques



Ma Prime Rénov' est la principale aide de l'État pour la rénovation énergétique

Elle est accessible à tous les propriétaires, quels que soient leurs revenus. Seul son montant varie en fonction des revenus et du gain écologique des travaux. Depuis le 15 avril 2022, les aides Ma Prime Rénov' accordées pour l'installation d'un système de chauffage vertueux (chaudières biomasse ou pompes à chaleur, pour sortir du gaz ou du fioul) sont augmentées de 1 000 €.

+ d'infos

maprimerenov.gouv.fr

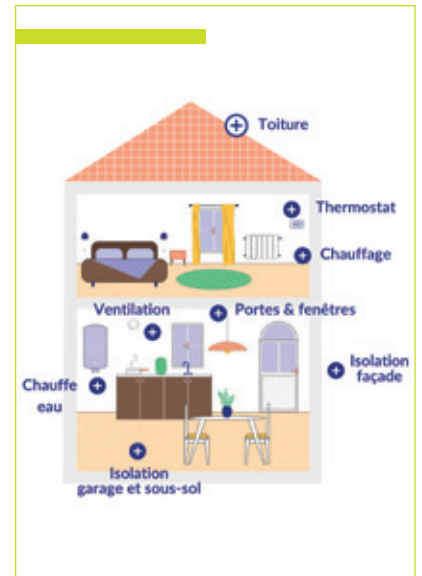
PHOTOVOLTAÏQUE / SOLAIRE

Afin d'encourager le recours aux énergies renouvelables, l'État a mis en place plusieurs dispositifs pour aider les particuliers à financer leurs travaux d'économies d'énergie, et notamment en ce qui concerne l'installation et l'exploitation de panneaux solaires.

En plus de permettre une auto consommation, les installations photovoltaïques autorisent le particulier producteur à vendre tout ou partie de l'électricité qu'il produit. Les tarifs d'achat sont fixés par arrêté et évoluent chaque trimestre.

+ d'infos

Informations en mairie sur les règles d'urbanisme applicables photovoltaïque.info



Les principales rénovations énergétiques

LES PIÈGES À ÉVITER

Il convient d'être vigilant face aux arnaques à la rénovation énergétique.

Les administrations ne démarchent pas pour les travaux. En aucun cas une entreprise ne peut se revendiquer de l'Anah ou d'un organisme public pour vous démarcher.

Pour toute demande d'aide financière, créez votre compte vous-même. Vous pouvez ensuite désigner l'entreprise comme mandataire pour être aidé. En raison des risques d'usurpation d'identité, les entreprises ne sont pas habilitées à créer un compte à votre place, ni à utiliser vos données fiscales ou vos coordonnées.

Face à la sécheresse

Dispositif d'urgence

Le département se trouve déjà dans une situation critique. Dans ce contexte, des efforts sont demandés à tous et des restrictions sont mises en place pour éviter le scénario de crise.

“*Le Tech fait peur à voir !*”. La phrase circule des terrasses de café aux bancs des sénateurs en remontant les boulevards. Et à juste titre. La prise de conscience est réelle et justifiée au vu de la sécheresse critique dans le département et plus particulièrement dans la vallée du Tech. Un chiffre illustre la gravité de la situation : d'ordinaire, au mois de février le débit du Tech est de 9,1 m³/seconde. Cette année, il est mesuré à 1,6 m³/seconde. Une illustration, visible en surface, des ravages invisibles de cette sécheresse : humidité des sols quasi nulle, nappes phréatiques au plus bas et très peu de neige sur les sommets montagneux.

Faisant part de son inquiétude face à cette *“situation météorologique sans précédent avec une sécheresse record qui dure depuis 8 mois”*, la préfecture a renforcé les restrictions déjà en vigueur. **Le département est placé en vigilance renforcée, dernier échelon avant le placement en situation de “crise”**. Tous les usages dits « d'agrément » sont ainsi interdits : arrosage des pelouses, stades, jardins, espaces verts, potagers ; nettoyage des terrasses, façades, voitures et bateaux ; remplissage des

CHIFFRES CLÉS POUR COMPRENDRE

Les températures atteignent des records largement supérieurs à la moyenne depuis mai 2022.

Le manque de pluies est critique : il manque 200 à 300 mm pour permettre la recharge “normale” des réserves.

Les nappes phréatiques sont au plus bas : la situation est extrêmement dégradée et d'une ampleur inédite.

L'actuelle sécheresse des sols est exceptionnelle de par son intensité (étendue sur 90% du département) et sa durée (8 mois consécutifs).

Le non-respect des restrictions expose à une amende de 1500€ (3000€ en cas de récidive).

fontaines et des piscines de particuliers. La priorité est donnée à l'eau potable et aux impératifs sanitaires et sécuritaires.

Autour de Céret, des tensions sur l'eau potable sont redoutées, notamment en Haut Vallespir du fait de la



Le débit du Tech est extrêmement bas cette année

DÉPARTEMENT EN VIGILANCE RENFORCÉE

faible productivité des sources. A l'échelle du département, plusieurs communes connaissent déjà des ruptures d'alimentation en eau. Pour ne pas en arriver là durant l'été, la prise de conscience de tous est nécessaire et chacun est appelé à faire le maximum. L'eau est une ressource rare, économisons-la.

CONSEILS PRATIQUES

- Prendre des douches plutôt que des bains
- Réduire le temps sous la douche
- Installer des “mousseurs” (réducteurs de débit) sur les robinets et dans le pommeau de douche
- Installer une chasse d'eau à double débit
- Favoriser les cycles “eco” des appareils électroménagers (lave-vaisselle, lave-linge...)
- Éviter les sèche-linges et privilégier l'étendoir



“Constellations”

Une nouvelle exposition grandiose au musée

Du 13 mai au 26 novembre 2023, le Musée d'art moderne accueillera “Constellations”, une nouvelle exposition temporaire pensée comme un voyage dans la galaxie de la création artistique contemporaine. Découverte en avant première.

Pour son nouveau temps fort d'exposition temporaire, le musée, désormais agrandi et magnifié, propose au public d'explorer la création artistique contemporaine des cinquante dernières années. L'événement, placé sous le commissariat de Clément Nouet, directeur du Mrac Occitanie (lire ci-contre, ndlr), est intitulé Constellations. Il propose de faire briller des œuvres de toute nature en invitant les visiteurs à laisser libre champ à leur imaginaire, à leurs rêves, et à trouver dans ces constellations autant de clés à leurs questionnements et d'univers de contemplation et de réflexion que d'artistes réunis.

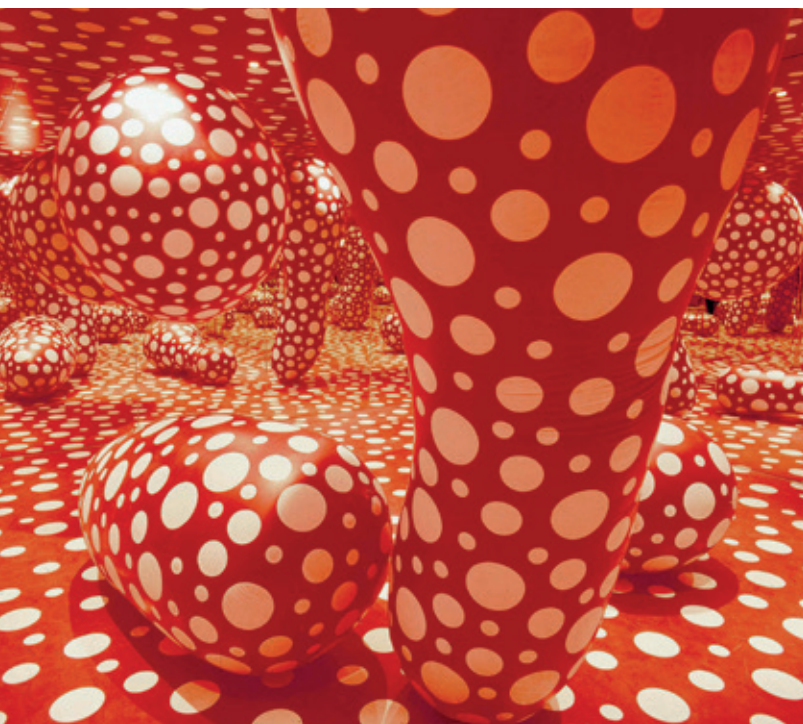
Au total, une cinquantaine d'œuvres sont proposées. L'occasion de voyager dans l'univers très personnel d'artistes français et étrangers qui ont marqué l'histoire de l'art contemporain. L'intention de l'exposition « Constellations » consiste aussi à proposer aux visiteurs le plus large champ des possibles. En encourageant des oppositions et l'association d'œuvres qui ne se seraient sans doute pas retrouvées sans ce panorama, le commissaire de l'exposition a souhaité surprendre. Au lieu d'essayer d'aplanir les écarts entre les œuvres, de créer artificiellement une esthétique, il a choisi de jouer des différences, de marquer ce qui les oppose. Apparaissent ainsi des

ruptures de styles, de médiums et de pensée fragmentée qui sont le reflet de la scène artistique contemporaine. Ce sera au visiteur de les relier entre elles, par des lignes imaginaires, comme pour tracer sa propre figure dans le cosmos.

L'exposition « Constellations » souhaite ainsi redonner à l'art sa fonction « phatique », pour créer et entretenir du lien, à la fois entre les œuvres, les collections publiques et les équipements culturels phares sur un même territoire, pour rassembler et fédérer autour de l'art contemporain. Pour contempler cet univers d'étoiles filantes, à partir du 13 mai.

ARTISTES EXPOSÉS

Tjeerd Alkema, Dove Allouche, Jean-Marc Andrieu, Laurette Atrux-Tallau, Renaud Auguste-Dormeuil, Marion Baruch, Abdelkader Benchamma, Christian Boltanski, Belkacem Boudjellouli, Frédéric Bruly Bouabré, Andrea Büttner, Nina Childress, Henry Codax, Johan Creten, Philippe Decrauzat, Hubert Duprat, Joan Duran, Mimosa Echard, Richard Fauguet, Dominique Figarella, Roland Flexner, Dominique Gonzalez-Foerster, Alain Jacquet, Ann Veronica Janssens, Véronique Joumard, Rolf Julius, Yayoi Kusama, Bertrand Lamarche, Yvan Le Bozec, Tania Mouraud, Masaki Nakayama, Bruno Peinado, Anne et Patrick Poirier, Christian Robert-Tissot, Kristina Solomoukha, Pierre Soulages, Djamel Tatah, Tatiana Trouvé, Jessica Warboys.



Dots Obsession. Infinity Mirrored Room, 1998 Installation. © Yayoi Kusama. © photo : Grand Rond Production Collection les Abattoirs, Musée - Frac Occitanie Toulouse

“Ouvrir le musée sur la ville”

Clément Nouet, commissaire de l'exposition :
Interview

En quoi cette exposition vaut-elle le détour ?

C'est une chance exceptionnelle de pouvoir réunir, dans un même lieu, une cinquantaine d'œuvres issues de trois collections régionales. Pour la première fois, on réunit les pépites du Fonds régional d'art contemporain (Frac Occitanie) de Montpellier, du Frac Occitanie de Toulouse (Les Abattoirs) et du musée régional d'art contemporain à Sérignan. Ces œuvres viendront montrer un panorama de l'art contemporain des années 80 à aujourd'hui.

PANORAMA DE L'ART CONTEMPORAIN DES ANNÉES 80 À AUJOURD'HUI

Est-ce que cela a été un challenge de créer une exposition d'art contemporain dans le musée d'art moderne ?

Ça a été un énorme challenge ! Il a d'abord fallu faire une sélection, car les trois collections réunies, c'est plus de 3250 œuvres et plus de 1240 artistes. Donc il a fallu faire des choix. On a volontairement exclu certains artistes déjà présents dans les collections du musée pour nous consacrer à des œuvres et des artistes qui n'ont jamais été montrés à Céret. Néanmoins, on se rendra compte que de très nombreuses œuvres vont entrer en dialogue avec les collections historiques du musée. Le but est d'inviter les visiteurs à découvrir de l'art contemporain, qui n'est pas le propre de ce musée, mais justement on va essayer par un

ensemble d'œuvres, accessibles au public, de parler à tous les visiteurs.

Dans cette sélection, que viendront chercher les connaisseurs et que trouvera le grand public ?

On retrouve dans l'exposition de la photographie, de l'installation, du dessin, de la peinture, de la vidéo... Donc d'une certaine manière on trouve toutes les techniques et tous les styles de l'art contemporain. De très grands noms de l'histoire de l'art sont exposés : Pierre Soulages, Yayoi Kusama, Mimosa Echard ou encore Christian Boltanski... Il y a aussi un ensemble d'artistes du territoire, car notre région est extrêmement dynamique. De très nombreuses artistes femmes sont aussi exposées pour montrer notre engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes, c'était très important.

Le Musée sera-t-il aussi tourné vers l'extérieur ?

Le parcours de l'exposition va commencer dès la rue. Sur la façade du musée nous allons présenter une très belle œuvre de Kristina Solomoukha, une artiste ukrainienne qui vit en France. Cette œuvre représente un énorme mégaphone et enverra un message : non pas des mots mais des bulles de savon, comme autant de messages de paix et d'harmonie. Cette œuvre sera un appel aux visiteurs et aux passants, pour les inviter à entrer dans ce magnifique musée. Nous allons aussi développer une programmation culturelle autour de l'exposition « Constellations ».

Il y aura des événements organisés : des conférences, des visites avec des



Clément Nouet, commissaire de l'exposition

artistes, des ateliers... Le but étant que le musée s'ouvre sur la ville ! La chance aussi de cette exposition, c'est qu'on travaille avec des artistes contemporains, donc vivants pour un certain nombre d'entre eux. Ils vont pouvoir venir à Céret, aller à la rencontre des visiteurs et échanger avec eux.

INFOS PRATIQUES

MUSÉE D'ART MODERNE DE CÉRET

Exposition

Du 13 mai au 26 novembre 2023

Horaires : Du mardi au dimanche de 10h à 18h (septembre au 30 juin). Tous les jours de 10h à 19h (juillet-août).

Tarifs : Plein : 10€ / Réduit : 7€ / Réduit préférentiel : 6€ / Gratuité : sous conditions.

www.musee-ceret.com

Tél. 04 68 87 27 76

Retrouvez la programmation sur le site internet et les réseaux sociaux du musée.

Écouter, voir, bouger, déguster...

Les rendez-vous du printemps

Fêter la cerise, et avec elle le retour des beaux jours, découvrir l'art contemporain à Sant Roch ou la littérature d'aujourd'hui avec Moisson, ce sont quelques-uns des plaisirs de la vie accessibles à tous à Céret.

ART SANT ROCH

Une saison 2023 très dynamique !

Inaugurée le 31 mars dernier avec le vernissage des installations expérimentales de Guillaume Boilley et des gravures du groupe « Grafik'Art » (Michèle Morvan, Monique Dezès, Béatrice Deballe, Judith Debaste et Marc Gallego), la saison 2023 du lieu d'art contemporain Art Sant Roch, qui s'étend jusqu'au mois de décembre, s'annonce dynamique, inventive et éclectique.

Programme

- > Guillaume Boilley, Installations expérimentales • du 31/03 au 29/04
- > Claret Serrahima, Art figuratif barcelonais • du 05/05 au 27/05
- > Eniotna Nitram et Jeanne Claouen, « Art Inclassable » • du 02/06 au 25/06
- > Teresa Rosa Aguayo, Art textile minimaliste • du 30/06 au 29/07
- > Eve Woda, Artiste performeuse • du 04/08 au 26/08
- > Martha Arango, Couleurs du Mexique • 01/09 au 30/09
- > Elsa Ohana, Estampes contemporaines • du 06/10 au 28/10
- > Alain Wieder, Mois de la photo • du 03/11 au 02/12

A noter aussi :

- > Une balade de galeries en ateliers, à travers Céret • les 24 et 25 juin.

+ d'infos artsantroch.com

20 ET 21 MAI :

LA FÊTE DE LA CERISE !

Du samedi 20 mai à partir de 10h jusqu'au dimanche 21 mai à 20h, la Fête de la Cerise est de retour :

Sur les boulevards et place de la Liberté : stands de producteurs, bandas, concours, défilé avec la mascotte, colles de castellers, apéritifs-concerts, repas convivial, etc..., la fête... telle que Céret sait la faire !

A noter : tout au long du week-end, jeux gratuits pour les enfants, place de la République, et navette gratuite depuis le parking du Pont jusqu'au centre-ville.

+ d'infos

www.ceret.fr

LUMIÈRE D'ENCRE

Lieu de partage, d'expériences et de sens, lieu de rencontre autour de la création photographique.

> Gaël Clariana : Trophées
• du 01/04 au 10/06/2023

> Yann Arthus-Bertrand : La terre vue du ciel • À partir du 01/07/2023

+ d'infos www.lumieredencre.fr

Festival 3^e édition

16, 17 ET 18 JUIN : « LA MOISSON »

La Moisson est un festival littéraire qui se donne pour objectif de promouvoir la culture à un large public en proposant une programmation éclectique au travers de rencontres, conférences et animations. Le tout, totalement gratuit.

Vendredi 16 juin 18h-18h45 • Performance de l'Atelier À voix haute avec des élèves du collège Jean Amade et la Cie Qu'est-ce À Dire ; Médiathèque Ludovic Massé

Samedi 17 juin • 10h30-11h30 : Séquence jeunesse

Adaptation théâtralisée de Valentin de toutes les couleurs de Chiara Mezzalama illustré par Reza Dalvand (Les éditions des éléphants) par le Théâtre du Gecko ; Médiathèque Ludovic Massé

- 15h00-16h00 : **Grand entretien** avec Héléne Gestern (555, Grand Prix RTL-Lire 2022, éditions Arléa) ; Musée d'Art Moderne.
- 16h45-17h45 : **Lecture musicale d'extraits de 555** (par Françoise Sliwka), accompagnée au clavecin (œuvres de Scarlatti) par Carole Parer-Solano
- 21h-22h : « **Cher Monsieur Germain...** » **Lecture de correspondances d'Albert Camus**, à l'occasion du 110^e anniversaire de sa naissance, en partenariat avec le Marathon des Mots ; Théâtre de Verdure.

Dimanche 18 juin • 10h30-11h30 : **Table-ronde avec Michèle Gazier** (Les silences d'Alexandrie, à paraître en mai 2023 au Mercure de France) et Céline Lapertot (Les chemins d'exil et de lumière, Viviane Hamy Editions) ; Musée d'Art Moderne.

- 14h00-15h00 : **Lecture de Qu'on leur donne le chaos de Kae Tempest** (L'Arche Éditions) par Françoise Sliwka.
- 16h-17h : **Hommage au pied levé à Alexandra David-Néel** par Les Amis de la Médiathèque : lecture de la correspondance avec son mari (Éditions Plon) ; Placette André Masson ou Salle de l'Union.
- 18h00-18h45 : **Grand entretien avec Javier Cercas**, Théâtre de Verdure
Chaque séquence est suivie d'une séance de signatures sur le stand de la librairie coopérative Le cheval dans l'arbre. Un événement photographique autour des photos d'auteurs et de lecteurs du photographe Jean-Claude Liehn sera proposé dans les commerces de la ville.

+ d'infos www.lamoissonceret.com

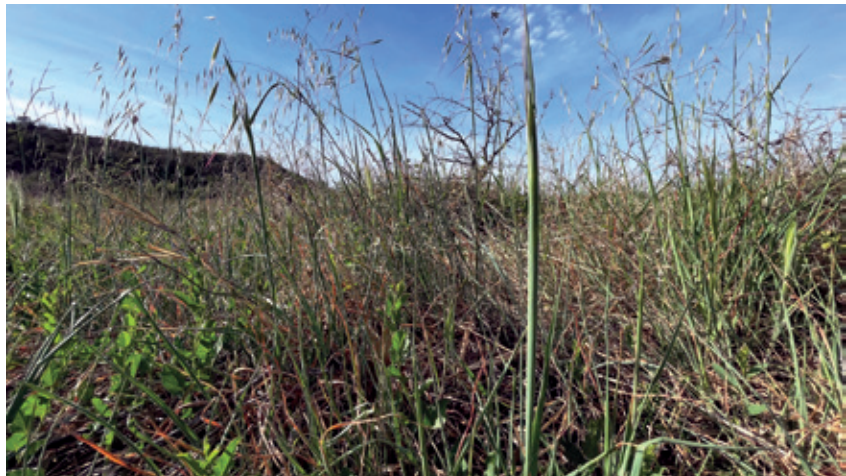
La reconquête des friches agricoles

Un enjeu stratégique

Un vaste projet a été lancé par la Mairie, avec le soutien du Conseil Départemental, de la Région, de l'Europe et la Chambre d'agriculture comme prestataire, pour remettre en culture des parcelles laissées en friche.

Des broussailles, des arbustes, des ronces et même quelques troncs déjà bien épais... Certaines parcelles autrefois agricoles sont aujourd'hui laissées en friches par leurs propriétaires. Faute de culture, la végétation sauvage s'y développe. Au fil des années, la parcelle en vient alors peu à peu à se "refermer", occupée par des plantes et des arbres de plus en plus touffus. A Céret, certaines de ces friches sont situées sur des secteurs à fort potentiel agricole. L'objectif décrété est donc de remettre ces parcelles en culture au plus vite.

L'intérêt est double : d'un côté, des agriculteurs (y compris de jeunes exploitants) cherchent des terres à exploiter pour



Les parcelles agricoles laissées en friche exposent la commune aux incendies



RISQUE INCENDIE

OBLIGATION ABSOLUE DE DÉBROUSSAILLER

En zone non urbaine

le débroussaillage est obligatoire dans un rayon de 50 m autour de toute construction et les voies d'accès aux propriétés bâties doivent être dégagées de toute végétation et à moins de 200 mètres des massifs boisés, landes, garrigues ou maquis.

En zone urbaine

le débroussaillage est obligatoire sur l'intégralité de la parcelle, avec ou sans bâtiment. Compte-tenu de la sécheresse et du risque incendie très élevé, les contrôles seront renforcés et les verbalisations sévères dès le 15 mai.

+ d'infos

www.prevention-incendie66.com
www.agriculture.gouv.fr
www.ceret.fr

développer leur activité ; de l'autre, les friches agricoles exposent la commune à de nombreux risques, au premier rang desquels figurent la prolifération des nuisibles et surtout les incendies. Permettre aux agriculteurs de remettre en état ces parcelles créera donc un cercle vertueux pour tous. L'objectif étant d'inciter les propriétaires fonciers à se rapprocher d'agriculteurs candidats. En cas de blocage, une procédure peut-être engagée : la procédure dite "Mise en valeur des terres incultes ou manifestement sous exploitées", qui permet au préfet de contraindre le propriétaire à louer sa parcelle à un agriculteur candidat.

Soutien de nouvelles installations

Ces procédures sont individuelles. La nouveauté, ici, réside dans la volonté de la

Mairie, du Conseil Départemental et de la Chambre d'agriculture de grouper les démarches individuelles pour les rendre plus impactantes. L'objectif prioritaire reste bien entendu de maintenir le caractère amiable et d'inciter propriétaires et agriculteurs à s'entendre directement. Néanmoins, si les demandes des agriculteurs restent sans réponse, la puissance publique pourra contraindre le propriétaire. Celui-ci ne sera pas exproprié ou privé de son bien mais contraint de le louer à un agriculteur qui en aura fait la demande.

Afin de présenter le dispositif et de créer des liens entre les différents acteurs, des réunions de présentation ont été organisées avec les agriculteurs et les propriétaires de friches identifiées. Ce projet, en lien avec le périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN), traduit l'engagement de la municipalité pour l'agriculture. Un enjeu fort et stratégique.

Guy Bertran

Les poings sur le cœur



Créateur et figure emblématique du Cercle Cérétan de Savate Boxe Française, Guy Bertran incarne les valeurs de sa discipline : respect, contrôle et recherche du bon coup.

Les scratches des gants, les semelles qui crissent, une vague odeur de sueur, le bruit mat des coups... En entrant dans la salle de boxe, une atmosphère se dégage immédiatement. Entrer, c'est aussi passer sous le regard acéré de Guy Bertran. Il en a vu d'autres, on ne la lui fait pas.

Ce n'est que dans le courant des années 80 qu'une véritable salle voit le jour, avec un ring en bonne et due forme et du matériel.

Les succès arrivent, des champions émergent mais la valeur cardinale reste l'accueil de tous. Y compris ceux dont on ne veut pas ailleurs. *"Des ados - et même des adultes - qui venaient pour en découdre et pour masquer leur quête de considération et de réponses, on en a connu un paquet, ça oui... Mais on a toujours géré, canalisé et accompagné. Ici, personne n'est lâché dans l'arène. Tout est centré sur le respect, la discipline et la maîtrise. On considère les gens, on leur donne de l'assurance, de la fierté, et on leur apprend à contrôler leurs émotions. Forcément, on demande ce même respect en retour."*

Des compétiteurs à Céret, il n'en manque pas. Certains vont même très haut et très loin dans leur quête.

Quand Guy évoque Hugo Falgaronne et Fanny Moreno, son œil pétille de fierté. Le premier a été champion de France à six reprises, vice-champion d'Europe et champion du monde. Quant à sa cadette, elle est double championne de France, championne d'Europe et sélectionnée en équipe de France pour les prochains championnats du monde de juillet 2023. Un sacré palmarès pour des sportifs issus d'un club qui doit faire face à des conditions d'entraînement parfois difficiles (pas de vestiaires, une seule cabine de douche, un seul WC). Un environnement chaotique qui ne décourage pas les adhérents puisqu'ils sont 120 cette année. *"On ramène des médailles mais on s'entraîne dans une salle hors d'âge, il est vraiment temps que ça change !"*

La municipalité l'assure : l'appel a été entendu et des investissements importants sont prévus. Une étude a été lancée pour la création d'une nouvelle salle de boxe, sur le site de la Fontcalde, à l'horizon 2024.



Les membres autour de Guy Bertran (3^e à gauche)

La boxe, il l'a découverte adolescent : *"on mettait les gants et on allait dans les vignes avec les copains se mettre quelques mandales, explique-t-il avec son sourire en coin. On revenait rouge comme des coquelicots, mais on était heureux !"* Plus tard, son avenir professionnel l'emmène en région parisienne. Là, il découvre véritablement la discipline, ses codes, ses valeurs. Il les embrassera et ne les quittera plus. Au point de fonder à son retour dans le Vallespir, en 1979, le Cercle Cérétan de Savate Boxe Française.

"A l'époque, on n'avait rien. Je venais une heure avant l'entraînement pour monter les cordes du ring et je restais une heure après pour les enlever".

“ SUR LE RING, JE LES VOIS VIVRE ”

Guy Bertran, accompagné aujourd'hui de son fils David à la tête du club, alterne entre un rôle social d'éducateur - comme lorsqu'il répète à des jeunes *"si t'as un coup de blues, tu mets tes baskets et tu vas courir! Pas question d'aller traîner dans un bar !"* - et une fonction d'orfèvre, quand il doit trouver le savant dosage pour concilier chez ses ouailles le rôle d'exutoire de la boxe et le respect des règles dans lesquelles s'inscrit la discipline. La recette semble fonctionner : *"Des gens tout timides ou mal dans leur peau, sur le ring, je les vois vivre, ils se transcendent ! Et moi, je me régale à préparer des séances pour des compétiteurs"*.



Guy et son fils David, ensemble aux manettes du club

Roulez jeunesse !

Découverte d'un nouveau parcours

Un parcours VTT a été installé à Nogarède. Écologique et ludique, ce nouvel équipement sportif est destiné à donner goût aux déplacements à vélo. Découverte.

Des zig-zag, des rampes, des poutres et même un pont à bascule... Dans l'espace qui était auparavant la partie supérieure du camping municipal, à Nogarède, ce sont au total sept modules qui ont été installés. Ensemble, ils forment un parcours VTT ludique et technique, en plus d'être esthétique. *"On a voulu s'inscrire dans une démarche totalement écologique, explique José Beltran, adjoint au Maire en charge de la Jeunesse, des Sports et de l'Éducation. Les modules en bois ne dénaturent pas le lieu et ils viennent l'embellir en le rendant plus attractif."*

L'intérêt est double : profiter de cet espace inoccupé pour le rendre hôte d'un nouvel équipement sportif, en plus d'encourager l'activité physique et les déplacements à vélo. *"On voulait que le projet se fasse dans cet endroit car il est un lieu de connexion entre le stade de la Fontcalde et le quartier de Nogarède où il n'y a que peu d'installations pour les jeunes", détaille José Beltran.*

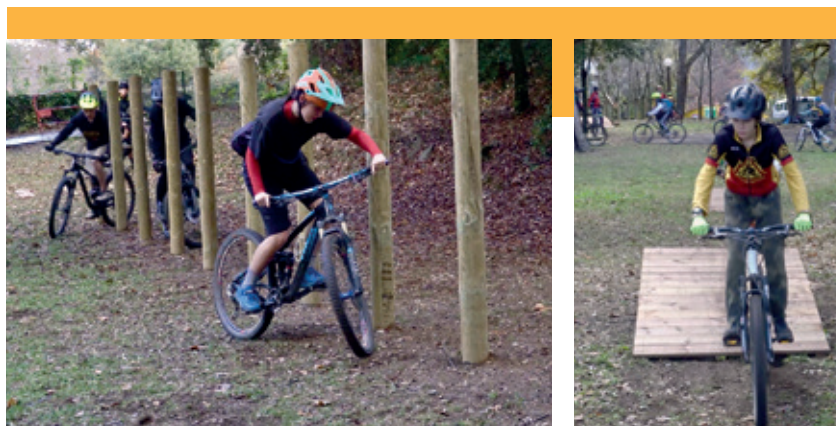
Quatre niveaux de difficulté

Attractif et ouvert, l'espace VTT est désormais accessible à tous. Les modules ont plusieurs entrées et des couleurs indiquent le niveau de difficulté : vert (facile), bleu (peu difficile), rouge (difficile) et noir (très difficile). Pour les jeunes enfants, la présence d'un adulte est indispensable. Et le port du casque est obligatoire pour tous.

Cette installation s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet lancé par le Conseil Départemental *"construisons bois dans les Pyrénées-Orientales"*, lequel incite les collectivités à utiliser

du bois écocertifié et si possible local dans le cadre de leurs aménagements extérieurs. A ce titre, le CD66 a versé une participation financière couvrant 50% de l'investissement.

Après le Tour de France, le challenge vélo, et avec ce nouvel équipement, Céret continue de pédaler pour s'affirmer comme la ville du vélo.



Sept modules installés sur le parcours, testé ici par les cyclistes du club Cami Calent Català



“La Conviviale”

Main tendue contre l'isolement

Cette action menée par le CCAS met en relation une équipe de quatre bénévoles et les personnes qui se trouvent en situation de solitude.



Le CCAS est engagé pour la solidarité

En France, 11 millions de personnes se sentent seules, d'après l'étude Solitudes 2022 de la Fondation de France parue début 2023. A Céret, les élus, le Centre communal d'action sociale (CCAS) et une

CCAS et de laisser ses coordonnées. Après avoir convenu d'un rendez-vous, une personne bénévole de confiance viendra à la rencontre de la personne en détresse avec un(e) élu(e). Le but sera alors d'échanger

sur les attentes, le rythme et les modalités des rencontres futures. Celles-ci pourront prendre la forme d'échanges, d'activités ludiques au domicile (comme des jeux de société), de promenades. Elles peuvent aussi permettre d'instaurer un lien avec la médiathèque, et/ou des contacts avec des structures de loisirs existantes.

Pour être accompagné, il suffit de téléphoner ou de passer au

sur les attentes, le rythme et les modalités des rencontres futures. Celles-ci pourront prendre la forme d'échanges, d'activités ludiques au domicile (comme des jeux de société), de promenades. Elles peuvent aussi permettre d'instaurer un lien avec la médiathèque, et/ou des contacts avec des structures de loisirs existantes.

Afin d'encadrer cette action et de s'assurer de son bon fonctionnement, les bénévoles sont lié(e)s au CCAS par une charte qui pose un cadre déontologique mais aussi par un contrat de volontariat.

CONTACT

CCAS

Tél. 0468875794

c.sirere@mairie-ceret.fr

m.vila@mairie-ceret.fr

Canicule

Recensement des personnes vulnérables

Les premières prévisions permettent un été très chaud. Pour prévenir les situations délicates, la mairie met en place un registre des populations à risques. Ce registre a pour but de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence par le préfet. Les personnes concernées (plus de 65 ans résidant à domicile, plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à domicile, adultes

handicapés) peuvent figurer, à leur demande, sur le registre nominatif mis en place. Pour être inscrites, ces personnes peuvent directement contacter le CCAS, ou bien le faire avec l'aide d'un proche (parent, voisin, médecin traitant...).

En cas de besoin, une aide pourra ainsi leur être apportée plus facilement.



Nouvelle balayeuse

Au service de la propreté urbaine



La ville vient d'acquérir un nouvel équipement destiné à assurer le nettoyage de la voirie. Maniable et

d'un gabarit adapté aux voies de la commune, ce nouvel équipement possède une large tête de désherbage et permettra de passer dans des lotissements de différentes tailles.

La machine possède également une capacité d'aspiration élevée, ce qui permettra de ramasser les feuilles plus facilement et en plus grande quantité. Par cet investissement, la ville marque son engagement et celui de ses agents pour la propreté urbaine. Rappelons toutefois que le civisme des habitants constitue le premier élément de propreté et du maintien de la qualité du cadre de vie de notre commune.

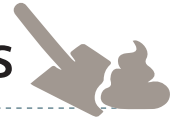
Aubiry : RÉOUVERTURE ANIMÉE

Le parc du château a rouvert durant le week-end de Pâques avec la grande chasse aux œufs et diverses animations (voir p 4-5).

Toutes les semaines seront désormais animées, et ce jusqu'au 15 octobre 2023.

Culture, sport et bien être seront proposés. Au menu (gratuit), chaque mercredi, samedi et dimanche : relaxation sous les arbres, parcours vélo, atelier de dessin, circuit-training, bain de forêt, atelier d'éveil des sens ou encore pétanque...

Incivilités



Stop aux crottes de chien

Les déjections canines sont une gêne pour tous.

Pour lutter contre ce désagrément, **la municipalité a investi dans une moto-crotte, dans la mise à disposition de distributeurs de sacs** (les sacs coûtent 6000€ par an à la collectivité). La Mairie souhaite donc rappeler que la meilleure façon de lutter contre ces déjections sauvages consiste, là aussi, à faire preuve de civisme.

Le non ramassage des déjections expose le propriétaire du chien à une amende de 150€.



INFOS ET PROGRAMME COMPLET

CHAQUE MOIS auprès de :
Office municipal de la culture
Tél : 04 68 87 35 83
et sur le site de la mairie

L'actualité dans les quartiers

Apéritif le 20 mai prochain !

Le conseil de quartier Est (quartier Saint-Michel) organise un apéritif en face de l'actuelle maison de retraite, le 20 mai prochain, à partir de 17h30. Chacun est le bienvenu !

Pour recevoir des informations et/ou en transmettre à votre conseil de quartier, Nous vous rappelons les contacts.

CONTACTS

Quartier Centre :
quartiercentreceret@gmail.com
Quartier Est :
quartierestceret@gmail.com
Quartier Nord :
ceretconseilquartiernord@laposte.net
Quartier Ouest :
ceret.quartier.ouest@gmail.com

Nouvelle adresse pour le cheval dans l'Arbre



La librairie coopérative a déménagé au 1, avenue Michel Aribaud. Le déménagement a été l'occasion d'un joli moment festif et solidaire. Les coopératrices et coopérateurs et de nombreux bénévoles ont fait la chaîne pour transférer des milliers de livres d'un bout à l'autre du centre-ville. Cette nouvelle adresse, plus adaptée et visible,

permettra à la librairie de répondre aux aspirations des habitants de Céret et de ses environs.

CONTACT

LE CHEVAL DANS L'ARBRE
www.lechevaldanslarbre.fr
Tél : 04 68 87 68 38





Primavera

*Per l'abril,
Si cada gota en val mil,
Cada rosa en val deu mil
I cada llibre cent mil.*

*Amb pluja, roses i llibres
Celebrem la festa gran,
Que ningú en quedi fora,
Ni els d'ara ni els que vindran.*

Miquel Martí Pol

La primavera avança i amb ella l'anunci d'una nova estació de l'any. La natura ens fa redescobrir en un ventall de signes, amb les flors en primera línia que, si l'any és bo, els fruits que sortiran guarniran els nostres plats. Això no obstant, els indicadors del clima anuncien prohibicions de tota mena. El nostre canal és tancat pels nombrosos hortolans que compten regar llegums i fruits de la temporada que ha de venir. Comencem a pensar en altres alternatives com per exemple la permacultura.

Deixem enrere Correfocs, Carnestoltes, Manga, Goig dels Ous... i seguim la continuïtat cultural de la nostra Vila amb

tota mena d'exposicions, concerts, tot un munt d'animacions que acompanyen el nostre dia a dia. El parc Aubiry és obert i aviat ja podeu gaudir de les animacions programades. La diada de Sant Jordi (dissabte 22 d'abril) i la festa de la cirera marcaran un cop més la identitat de la nostra Vila.

Ceret és el cor, cap i casal del Vallespir. Del roc Colom situat al massís del Costabona, fins al Voló que marca frontera amb el Rosselló, el Tech ens lliga en una unitat remarkable. El seu patrimoni arquitectònic, els seus paisatges, una economia que ha anat adaptant-se al llarg del temps, els seus costums i tradicions han creat una identitat de la qual tots nosaltres ens sentim cofois. Al sud del Vallespir, més enllà del coll d'Ares hi ha la vall del Ter. Va ser en l'any 2010 que els batlles d'aquest espai transfronterer es van reunir per crear el «País d'Art i Història Transfronterer de les Valls del Tech i del Ter (PAHT)». Aquest ens ha crescut i concretat la seua vàlua en la creació del Centre d'Interpretació Arquitectònic i Patrimonial (CIAP) a la Verneda a Prats de Molló. Els professionals del PAHT preparen i fan les visites turístiques en tota aquesta àrea geogràfica: la bòbila de Sant Joan Pla de Corts, la història dels ponts a Ceret, l'abadia d'Arles de Tech, el Fort Lagarde de Prats... però també a Camprodon l'abadia de Sant Joan de les Abadesses, les colades de lava de Sant Joan les Fonts...

Visiteu personalment la Verneda (gratuitat) i feu-la conèixer. No us en penedireu.

Martí Vilà

Printemps

*En avril,
Si chaque goutte en vaut mille,
Chaque rose vaut dix mille
Et chaque livre cent mille.*

*Avec de la pluie, des roses et des livres
Nous célébrons la grande fête,
Que personne ne soit laissé de côté,
Ni nous ni ceux qui viendront.*

Miquel Martí Pol

Le printemps avance et avec lui, l'annonce d'une nouvelle saison. La nature nous fait redécouvrir dans une pluralité de signes avec les fleurs en première ligne que, si l'année est bonne, les fruits à venir garniront nos plats. Pourtant, les indicateurs météo annoncent des interdictions en tous genres. Notre canal est fermé pour les nombreux jardiniers qui prévoient d'arroser légumes et fruits de la saison à venir. Commençons à réfléchir à d'autres alternatives comme la permaculture...

Nous laissons derrière nous les Correfocs, Carnaval, festival Manga, Goig dels Ous... et restons dans la continuité culturelle de notre Ville avec de nouvelles expositions, des concerts et bien d'autres animations qui accompagnent notre quotidien.

Le parc d'Aubiry est ouvert et l'on pourra bientôt profiter des animations programmées. La journée du livre et de la rose - Sant Jordi (samedi 22 avril) - et la Fête de la Cerise marqueront à nouveau l'identité de notre Ville.

Céret est le cœur et la capitale du Vallespir. Du rocher de Colom situé dans le massif du Costabona, au Boulou qui marque la frontière avec le Roussillon, le Tech nous unit dans un espace remarquable. Son patrimoine architectural, ses paysages, une économie qui s'est adaptée au fil du temps, ses us et coutumes... ont créé une identité dont nous sommes tous fiers. Au sud du Vallespir, au-delà du col d'Ares se trouve la vallée du Ter. C'est en 2010 que les maires de cet espace transfrontalier se sont réunis pour créer le «Pays d'Art et Histoire Transfrontalier des Vallées du Tech et du Ter». Le PAHT a concrétisé ses objectifs dans la création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) de la Verneda à Prats de Mollo. Les professionnels du PAHT préparent et réalisent les visites touristiques dans toute cette zone géographique: la briquetterie à Saint Jean Pla de Corts, l'histoire des ponts à Céret, l'abbaye d'Arles-sur-Tech, le Fort Lagarde à Prats de Mollo... mais aussi à Camprodon l'abbaye de Sant Joan de les Abadesses, les coulées de lave de Sant Joan les Fonts... Visitez le CIAP de la Verneda (gratuit), et faites le connaître. Vous en garderez un excellent souvenir.

Martí Vilà

Céret Autrement

La modernisation des services municipaux !

Pas un Conseil municipal ne se déroule sans que l'opposition rabâche que des dépenses inconsidérées sont faites en matière de personnel. C'est tout l'inverse : trop négligée durant longtemps, une mise à niveau de l'organisation était indispensable. Objectif : améliorer le service rendu aux habitants, permettre la réalisation du projet de mandat, donner aussi aux agents les conditions de travail dont ils ont besoin : ce sont eux qui font fonctionner le service public municipal.

En début de mandat, un audit a été commandé qui a mis en évidence avec précision et objectivité les nombreuses faiblesses, voire les grands manquements dans l'organisation et la structuration des services. De nombreuses obligations réglementaires n'étaient pas prises en compte : absence de fiches de postes,

d'entretiens d'évaluation, de temps de travail annuel, de conformité de régime indemnitaire. Les perspectives d'évolution de carrière n'étaient pas faisables alors que les besoins évoluent. Le taux d'encadrement était très faible.

En prenant le temps d'agir en fonction des capacités budgétaires mais aussi et surtout en fonction des équipes en poste et de la motivation au travail dont elles font preuve, la modernisation des services municipaux se met en place, à commencer par la direction générale, dont les missions ne peuvent pas être comparées à ce qui précédait.

Tout a commencé à être reconfiguré : organigramme, missions des services, ou encore élaboration d'un plan de formation (obligatoire lui aussi et qui n'existait pas lui non plus) : sans formation, pas d'évolutions pour les

agents, pas d'améliorations pour le service rendu...

Le service finances a été renforcé, un poste à temps plein en communication a été créé, un autre pour le service des marchés publics, un mi-temps en informatique : ces créations étaient indispensables. L'absence de ces postes pour une ville chef-lieu d'arrondissement devenait vraiment problématique.

Enfin, certains services sont développés pour réaliser les priorités d'action : cela a commencé avec la Police municipale. Cela a aussi été le cas du service Culture-animations et du Centre communal d'action sociale (CCAS). Loin d'être signe de mauvaise gestion, la politique menée est au contraire la base d'une bonne gestion. Les ressources humaines sont l'une des clés de la réussite de l'amélioration du cadre de vie à Céret.

Céret Ensemble

Seule liste d'opposition !

Une situation financière de la commune qui a tendance à se dégrader : Force est de constater que nous allons au devant de difficultés financières. Les dépenses de personnel augmentent fortement (nombreux recrutements) avec des décisions incompréhensibles : par exemple, à la suite de la mise à l'écart de la précédente Directrice Générale des Services (qu'on continue bien évidemment de payer), la Municipalité a nommé 2 personnes pour assurer les fonctions qu'elle

exerçait ; sur divers sujets : ressources humaines, situation de l'immobilier communal, etc = recours à des cabinets d'études qui n'apportent pas grand-chose à la prise de décisions mais qui coûtent cher... une location (70 000€ annuels) et un entretien du parc d'Aubiry qui s'avèrent onéreux pour la commune d'autant qu'il y en a encore pour 15 ans !

Les impôts locaux ont explosé : majoration de la taxe foncière sur le bâti de 16% en 2022, soit une des plus fortes au plan national.

Pour 2023, les bases servant au calcul des impôts progressent de 7,1% ce qui va accentuer l'augmentation.

Un sujet de préoccupation : l'avenir du cinéma à CERET alors que l'exploitant cesse son activité fin 2023.

Seule liste d'opposition au conseil municipal, n'hésitez pas à la contacter.

CONTACT

CERET ENSEMBLE

ceretensemble@gmail.com
et retrouvez ses analyses sur ceret-ensemble.fr

Céret 2020 Votre avenir

N'a pas souhaité transmettre de texte pour ce numéro.

RESTRICTIONS D'EAU

Niveau : Alerte renforcée



INTERDICTION

D'arroser
les pelouses
et massifs fleuris



INTERDICTION

D'arroser
les potagers



INTERDICTION

De nettoyer
les véhicules
(hors stations de lavage)



INTERDICTION

De nettoyer les
terrasses et façades



INTERDICTION

De remplir
et faire l'appoint
en eau des piscines